



Contrat par téléphone jamais reçu.

Par **did25**, le **30/08/2016** à **21:39**

Bonjour.

J'ai reçu un appel d'un courtier en assurance le 11 aout me proposant 2 contrats d'assurance, 1 pour le décès et 1 autre pour l'hospitalisation.

J'ai donné 2 codes reçus par sms, pour le dossier mais après j'ai vu que c'était marqué 'pour signer le document veuillez saisir le code' et la personne au téléphone me dit que je recevrais les contrats par courrier et que si je n'étais pas intéressé j'avais 14 jours à compter de la réception pour résilier.

A ce jour je n'ai toujours pas reçu ces contrats malgré une relance et une demande d'envoi électronique.

J'ai appelé le courtier pour résilier, la personne me dit d'envoyer une LRAR en signalant que je n'ai jamais reçu les contrats.

Est-ce qu'après avoir envoyé cette lettre je n'aurais pas de problème?

N'y aura-t-il pas de problème de date? du style non mais en fait vous aviez 14 jours à partir du coup de téléphone? Je tiens à préciser que je n'ai pas de numéros de contrat et que la personne au téléphone ne m'en a pas donné. Il me semble qu'elle m'a dit (le 11 aout) qu'ils étaient sur le contrat papier.

J'ai peur qu'ils me fassent une embrouille et que je doive payer.

Merci